

Championnat québécois 4 c. 4

Politiques et procédures pour la régie du circuit intérieur 4 c. 4



Fédération québécoise d'ultimate

Version adoptée par le conseil d'administration
le 18 septembre 2010
à Stoneham

Table des matières

1. Objectifs du circuit.....	3
2. Mesure de modification du présent document et autres spécificités :	3
3. Critères pour recevoir un tournoi du circuit (A et B).....	3
4. Critères d'organisation d'un tournoi du circuit (A et B)	4
5. Critères de sélection des équipes par le tournoi (A et B).....	4
6. Responsabilités de la FQU	5
7. Responsabilités des équipes	5
8. Règles de classement du circuit [A et B]	5
9. Système de pointage des tournois.....	6
10. Tournois faisant actuellement partie du circuit.....	6

1. Objectifs du circuit

Pour les équipes, le réseau de tournois associés au Championnat québécois 4 contre 4 doit :

- permettre aux équipes qui désirent jouer à l'Ultimate de le faire, et ce, peu importe leur niveau;
- favoriser le développement du sport à tous les niveaux;
- offrir à chaque équipe un niveau de jeu qui correspond à ses capacités.

Pour les tournois et les associations, le réseau de tournois associés au Championnat québécois 4 contre 4 doit :

- permettre aux associations qui désirent organiser un tournoi de le faire, et ce, selon les infrastructures à leur disposition;
- encourager les nouvelles initiatives;
- permettre à chaque tournoi de conserver son identité et ses caractéristiques propres.

2. Mesure de modification du présent document et autres spécificités

- Le présent document est valide et ne peut être modifié qu'en AGA;
- Il sert de guide pour l'organisation des tournois de série A et de série B;
- La FQU est responsable de s'assurer que les organisateurs de tournois respectent les critères se trouvant dans le présent document;
- La FQU se doit de respecter ses propres obligations dans l'organisation et la structure du CQU4.

3. Critères pour recevoir un tournoi du circuit (A et B)

Pour les tournois de série A :

- Tenir le tournoi avant le 1^{er} avril de la saison en cours;
- Capacité d'accueil de 32 équipes minimum;
- Type de surface : Les surfaces synthétiques sont encouragées, mais afin de permettre le développement des tournois en région ou de maintenir ceux qui sont existants, les gymnases sont tolérés;
- Remplir le formulaire de sanction dans les délais prescrits et respecter le document de sécurité de la FQU;
- Un surplus de 10 \$ aux frais d'inscription du tournoi doit être chargé aux équipes inscrites et doit être remis à la FQU dans le mois suivant la tenue du tournoi.

Pour les tournois de série B :

- Tenir le tournoi avant le 1^{er} avril de la saison en cours;
- Capacité d'accueil de 12 équipes minimum;
- Type de surface : au choix du comité organisateur;
- Remplir le formulaire de sanction dans les délais prescrits et respecter le document de sécurité de la FQU;
- Un surplus de 5 \$ aux frais d'inscription du tournoi doit être chargé aux équipes inscrites et

doit être remis à la FQU dans un délai d'un mois suivant la tenue du tournoi.

4. Critères d'organisation d'un tournoi du circuit (A et B)

Pour les tournois de série A :

- Utiliser les Règles du jeu de l'Ultimate 4 contre 4 de la FQU en vigueur;
- Lancer la période d'inscription du tournoi au plus tôt 7 jours après que la FQU en soit informée;
- Remettre à la FQU le classement final et complet des équipes de même que le top 3 de l'esprit sportif voté par les équipes participantes;
- Permettre 2 reclassements aux équipes inscrites. Toutefois, un seul est possible si la réalité du tournoi ne le permet pas (avec justification remise avec le document de sanction);
- Souligner l'esprit sportif lors du tournoi;
- Offrir le souper du samedi soir (à l'exception du Championnat québécois d'ultimate 4 c. 4) et un minimum de nourriture le jour sur les lieux de matchs;
- Avoir une politique interne de sécurité (organisation des premiers soins, ressources sur le site, cas d'urgence, etc.);
- Compiler, dans un but de transparence et d'impartialité, les évaluations de l'esprit sportif des équipes.

Pour les tournois de série B :

- Utiliser les Règles du jeu de l'Ultimate 4 contre 4 de la FQU en vigueur;
- Lancer la période d'inscription du tournoi au plus tôt 7 jours après que la FQU en soit informée;
- Remettre à la FQU le classement final et complet des équipes de même que l'équipe gagnante de l'esprit sportif voté par les équipes participantes;
- Permettre un reclassement aux équipes participantes (ceci est une recommandation et non une obligation);
- Souligner l'esprit sportif lors du tournoi;
- Offrir le souper du samedi soir et un minimum de nourriture le jour sur les lieux de matchs
- Avoir une politique interne de sécurité (organisation des premiers soins, ressources sur le site, cas d'urgence, etc.);
- Compiler, dans un but de transparence et d'impartialité, les évaluations de l'esprit sportif des équipes.

5. Critères de sélection des équipes par le tournoi (A et B)

ÉTAPE :

- Critères de sélection des équipes PAR les organisateurs des tournois :
 1. L'équipe doit avoir envoyé son alignement au comité organisateur;
 2. Les organisateurs ont reçu le chèque de cette équipe dans les délais prescrits;
 3. Répartition géographique [favoriser la participation des différentes régions du Québec];
 4. Calibre des équipes.

6. Responsabilités de la FQU

- Gestion, suivi et diffusion du présent document;
- S'assurer que les organisateurs de tournoi respectent les critères du présent document;
- S'assurer que le processus de sélection des équipes est respecté;
- Afficher sur son site internet le classement de la FQU à jour;
- Conseiller les organisateurs de tournoi;
- Choisir le comité organisateur du Championnat québécois d'Ultimate 4 contre 4 [CQU4] à chaque année;
- Prendre des décisions en cas de litige;
- Annoncer le début de la période d'inscription d'un tournoi du circuit au moins 5 jours à l'avance aux associations régionales affiliées [ARA] et à tout organisme en faisant la demande.

7. Responsabilités des équipes

- Il est suggéré que les joueurs et joueuses soient membres d'une ARA de la FQU. Ceci est obligatoire pour tous les joueurs qui participent au CQU4;
- L'alignement :
 1. Une équipe intéressée à faire les tournois de série A doit fournir son alignement en même temps que son inscription au tournoi;
 2. L'alignement doit contenir un minimum de 8 joueurs et un maximum de 12 joueurs dont un minimum de 3 filles;
- Tous les joueurs d'une équipe qui participent au CQU4 **doivent avoir joué à au moins deux tournois** avec cette équipe au cours de la saison. **Un joueur qui n'est pas sur l'alignement ne peut pas jouer lors d'un tournoi;**
- Pour participer au CQU4, l'alignement de l'équipe doit avoir été constant tout au long de la saison, cela signifie qu'au moins 60% des joueurs ont participé aux tournois joués par l'équipe;
- Honorer l'Ultimate en respectant l'adversaire et les hôtes du tournoi en tout temps. Une équipe peut se voir attribuer un avertissement pour *manque d'esprit sportif*. Une récidive peut entraîner des résultats plus graves tels que la disqualification de l'équipe. Advenant le cas, la décision est prise par un comité choisi par la FQU et les ARA.

8. Règles de classement du circuit [A et B]

- La Fédération québécoise d'Ultimate établit un classement des équipes qui participent aux tournois du circuit [voir section 9] selon le système de pointage par tournoi.
- Le résultat d'une équipe à un tournoi du circuit est le nombre de points obtenus selon sa position finale PLUS les points d'esprit sportif s'il y a lieu.
- La position finale d'une équipe qui ne termine pas un tournoi est égale à celle qu'elle aurait eue en perdant toutes ses parties non jouées. Un match ne peut être déclaré gagné sans qu'au moins

une des deux équipes concernées n'ait signalé qu'elle est *prête à jouer* après le début du match tel que défini dans la section VIII : *Amorcer ou reprendre le jeu des Règles du jeu de l'Ultimate 4 contre 4 de la FQU*.

- Les équipes qui refusent de jouer un match prévu à l'horaire par le comité organisateur reçoivent toutes les deux le pointage le plus faible entre les deux positions. Les deux capitaines doivent se présenter devant le directeur du tournoi simultanément afin d'affirmer leur volonté.
- Lorsqu'un match n'est pas à l'horaire prévu et que les équipes sont toutes les deux disposées à jouer, les deux équipes obtiennent le pointage le plus élevé. Cette règle s'applique que pour le match de classement officiel entre deux positions.
- Un bonus de 5 points est donné à l'équipe qui reçoit le prix de l'esprit sportif de même qu'à deux autres pour les tournois du Grand Chelem. Elles doivent être choisies par l'ensemble des équipes pour leur esprit sportif exemplaire [voir le tableau 2]. En cas d'égalité, toutes les équipes reçoivent les points associés.
- Le nombre de points d'une équipe à la fin de la saison est la somme des trois meilleurs résultats.
- En cas d'égalité entre deux équipes au classement, on considère les résultats obtenus à chaque tournoi. Le classement est établi en comparant le meilleur résultat, puis le deuxième meilleur résultat, puis le troisième, etc. S'il y a toujours égalité, le classement est établi selon les résultats aux tournois du circuit où les équipes égales étaient présentes en commençant par le tournoi le plus récent.

9. Système de pointage des tournois

- Les tournois du circuit sont divisés en deux catégories : *Série A* et *Série B*.
- Le système de pointage pour les tournois du Grand Chelem est le même que celui utilisé durant la saison 2007-2008 et est illustré dans le tableau 1. Seuls les tournois de série B sont pondérés d'un handicap de 16.
- Une équipe qui termine en i position à un tournoi de série B ayant un handicap de 16 obtient le même nombre de points qu'une équipe qui termine en position $i+16$ à un tournoi de série A. Voir le tableau 1.

10. Tournois faisant actuellement partie du circuit

SÉRIE A :

- Le *Movember* de Montréal
- Le *Bye bye* de Trois-Rivières
- La *Flotte* de Rimouski
- Le *Coup de foudre* de Sherbrooke
- Le *Mars Attaque* de Québec

SÉRIE B :

- Oktoberdisk, St-Jean-sur-le-Richelieu

- Fun-N-Nuf, Edmundston
- La Virée, Saguenay

Clause spéciale pour le tournoi Fun-E-Nuf d'Edmundston :

- D'une certaine façon, tous les tournois d'Ultimate 4 contre 4 du Québec descendent du Fun-E-Nuf dont la première édition remonte à l'an 2000. Le Fun-E-Nuf, c'est l'ancêtre que l'on respecte. Il nous rappelle notre histoire et les origines de l'Ultimate 4 contre 4. C'est pourquoi il fait partie du circuit québécois malgré qu'il est en terre néo-brunswickoise. Et c'est aussi pourquoi les règles du jeu du Fun-E-Nuf sont différentes de celles de la FQU.
- Les organisateurs du Fun-E-Nuf ont cependant la responsabilité de bien expliquer les différences entre leurs règles traditionnelles du jeu et celles de la FQU.